

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Présents : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT, et David LENOBLE.

Secrétaire de séance : Monsieur David LENOBLE assisté de Madame Cathy PASQUIER.

Convocation du 18 novembre 2025

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur Laurent FORGET, Maire.

Monsieur le Maire propose de rattacher à l'ordre du jour :

- Bulletin Municipal
- Cinéma école

ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2025 est adopté **à l'unanimité**.

CIRCUIT DES ARDENNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Circuit des Ardennes passera dans la commune le mercredi 8 avril 2026 (Etape 1 de 129 kms).

Le départ aura lieu à Villers-Semeuse et l'arrivée à Saint-Laurent avec quatre passages sur la commune.

La demande de subvention pour l'organisation de cette étape n'a pas été accordée par le Conseil Municipal mais la commune mettra tout en œuvre pour que cette journée se passe dans de bonnes conditions.

PARKINGS DE COVOITURAGE

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'un projet de deux parkings de covoiturage sur la commune va être mis en place par Ardenne Métropole sur des parkings existants.

Les parkings d'une capacité de 10 places seront situés :

- Au stade de football à côté des bennes à verre
- Au parking de la Voie Verte

OUVERTURE DE CREDIT

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Autorise le Maire à mandater, en section d'investissement, avant l'établissement du Budget Primitif de 2026, à concurrence de 25 % des crédits ouverts au budget de la commune 2025.

Commune

Article	BP 2025	25 %
203	17 000,00 €	4250,00 €
212	20 000,00 €	5 000,00 €
2131	5 000,00 €	1 250,00 €
2135	20000,00 €	5 000,00 €
2151	25 000,00 €	6 250,00 €

Article	BP 2025	25 %
2152	15 000,00 €	3 750,00 €
21538	15 000,00 €	3 750,00 €
2158	5 000,00 €	1 250,00 €
2183	4 000,00 €	1 000,00 €
2184	6 000,00 €	1 500,00 €
2188	15 000,00 €	3 750,00 €
231	16 546,05 €	4 136,51 €

BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le devis de l'entreprise CALIGRAFIK n° 03-2168 du 21 novembre 2025 concernant l'édition du bulletin municipal de 64 pages, qui s'élève à 5 727,00 € HT, soit 6 299,70 € TTC.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Accepte le devis de l'entreprise CALIGRAFIK de 6 299,70 € TTC et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

CINEMA ECOLE

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Décide d'offrir une sortie au cinéma aux enfants de l'école et de prendre en charge les places et le transport.

COURRIERS DIVERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de l'association « Amical Sportive de Saint-Laurent » concernant une demande pour organiser un tournoi de football de 24 heures.

C'est une première dans les Ardennes.

Ce tournoi se déroulera le week-end du 4 juillet 2026 sur le terrain municipal. Pour cet événement, 300 personnes sont attendues.

Après discussion avec les élus, Monsieur le Maire donne son accord à l'association.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Marché de Noël a été une réussite avec un afflu de personnes conséquent. Beaucoup de ventes d'objets et de gourmandises de Noël.

Monsieur le Maire précise qu'une réunion a eu lieu avec le Conseil Départemental concernant des soucis de vitesse sur la commune. Des compteurs ont été installés par le Conseil Départemental.

Monsieur le Maire ainsi que son Conseil Municipal souhaiteraient mettre le village à 30 kms/h.

Une réunion le 12 décembre 2025 à 10h30 avec le Conseil Départemental aura lieu en mairie pour essayer de remédier à ce problème de vitesse.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal :

- les travaux au Chemin Vert se sont bien déroulés,
- le rideau du dépôt communal a été remplacé,
- les gouttières du dépôt communal ont été changées.

Séance levée à 19h30.